

LA LETTRE DU MAIRE (N°3)

6 mai 2020

Spéciale Crise Coronavirus (Covid-19)

52^e jour de confinement. Le Gouvernement a fait le choix de la distanciation sociale et du port du masque. Une équation compliquée, pour une stratégie du déconfinement qui va reposer en grande partie sur les collectivités territoriales.

Les Hautes-Alpes : département, un temps orange, est désormais vert. Soit un passeport pour une déconfinement plus large, qui nous permet d'adapter, après le 11 mai, les mesures de restrictions, en fonction de la situation sanitaire locale ; qui autorise de la souplesse dans la mise en œuvre du plan national. En résumé : une sortie nécessairement progressive et adaptée aux réalités de notre territoire.

Nos écoles reprendront leurs cours le 18 mai. Dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Avec les enseignants et les parents d'élèves, nous avons veillé à faire en sorte que cette reprise se fasse dans les meilleures conditions. En respectant cinq fondamentaux : maintien de la distanciation physique, application des gestes barrière : limitation du brassage des élèves ; nettoyage et désinfection des locaux et matériels ; formation et communication.

Ici, il nous faut saluer l'engagement de nos enseignants qui, dans un contexte mouvant – ce qui a été acté un jour est parfois contredit le lendemain –, font preuve d'une haute conscience professionnelle. Je tiens au nom de toutes les familles à les remercier particulièrement et très chaleureusement.

Les crèches ouvriront dès lundi prochain, sous réserve de respecter deux impératifs : accueil par groupes de dix enfants maximum, encadrés par des professionnels devant porter obligatoirement des masques « grand public ».

Tous les commerces, hors restaurants, pourront ouvrir à partir du 11 mai. Le Centre social rouvrira une semaine plus tard, le 18 mai.

Côté masque, les initiatives multiples et complémentaires des uns et des autres permettent de penser qu'ils seront en nombre suffisant. Aux 1 000 masques reçus de la Région et distribués en priorité à nos aînés par la Mairie, dès le 9 mai, vient s'ajouter la production artisanale du Groupe d'entraide communal [contact : Chloé au 06 41 76 11 14]. Deux points de diffusion, dans nos deux communes historiques, seront installés dès la fin de la semaine prochaine : salle des Associations et salle Marcel Regout.

Une question demeure : comment va reprendre notre vie ? Je comprends et partage votre impatience et votre désir de [re]vivre.

Progressivement mais aussi prudemment, il nous faut avancer : adapter au jour le jour nos décisions, en tenant compte des directives nationales et des exigences du terrain ; préparer une saison estivale qui s'annonce difficile ; relancer l'activité des entreprises durement touchées.

La commande publique est un des piliers de notre économie nationale. La reprise économique est aussi une urgence. Vallouise-Pelvoux doit y prendre sa place. Ceux qui nous reprocheraient aujourd'hui d'engager l'avenir nous reprocheraient demain notre immobilisme.

Enfin, pour terminer cette lettre, quelques nouvelles brèves :

- Cérémonie du 8 mai : un dépôt de gerbe simple, sans participation du public, les bâtiments municipaux étant pavoisés, dans la mesure de possible.

- Réouverture de l'Agence postale le 11 mai.

- Invitation du syndic du Béal-Neuf : alors que les journées de corvées collectives ne seront pas organisées, il vous propose pour "animer vos temps libres" de confinement de consacrer 1h ou 2h de nettoyage, à titre individuel, à une section du canal du Béal-Neuf, ainsi qu'aux canaux Bellevue et de Champ-Constant. Avec pour objectif : ouvrir comme prévu, les canaux le 1^{er} juin, les corvées sur Vallouise étant déjà faites.

Et surtout, un même message : prenez-soin de vous ; prenons soin des uns et des autres.

Jean CORNEAUX
Maire de Vallouise-Pelvoux